

Voirie - Programme annuel de travaux de marquage en peinture sur chaussées - Marchés

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Chaque année sont réalisés, sur diverses chaussées de la ville, des travaux de revêtement qui induisent une remise en place de la signalisation horizontale.

Cette prestation est confiée à l'entreprise. Les crédits affectés à cette opération, dans le cadre du budget primitif 1990, sont estimés à 250 000 F.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Député-Maire à lancer les appels d'offres et signer les marchés à intervenir, ainsi que les ordres de service ou avenants éventuellement nécessaires, dans la limite des crédits inscrits au budget 1990.

Après en avoir délibéré et, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.